Équiterre

Merci d'intégrer Équiterre dans vos plans! Votre intention de don est un geste concret pour l'avenir de la planète et des générations futures.

FORMULAIRE D'INTENTION DE DONS DIFFÉRÉS (LEGS TESTAMENTAIRE, POLICE D'ASSURANCE VIE)

Le choix de partager vos plans testamentaires avec Équiterre est à votre discrétion. En les déclarant à Équiterre, vous pourrez intégrer notre collectif « Héritage » et bénéficier d'avantages et de reconnaissance. Un formulaire exhaustif est disponible pour vous permettre d'en discuter avec votre notaire ou conseiller(-ère) financier(-ère).
N'hésitez pas à nous contacter pour l'obtenir à donplanifie@equiterre.ca .

Renseignements personnels de la personne donatrice

M. ☐ Mme ☐ Mx ☐ Prénom : _____ Nom : _____

Date de naissance (JJ/MM) : _____

Adresse : _____ No App : _____

Code postal : _____ Ville : _____

No de téléphone : _____ Courriel : _____

Renseignements sur le(la) cojoint(e) / partenaire de vie

Prénom : _____ Nom : _____

No de téléphone : _____ Courriel : _____

Déclaration de don

- ☐ Legs particulier (un montant ou un pourcentage précis, un bien immobilier, en nature)
- ☐ Legs résiduaire (la totalité ou un pourcentage de ce qui reste après des dettes et des legs particuliers)
- ☐ Legs universel (la totalité des biens parfois divisés entre bénéficiaires)
- ☐ Bénéficiaire d'une police d'assurance vie
- ☐ Propriétaire-bénéficiaire d'une police d'assurance vie

Collectif Héritage

☐ Oui, je souhaite rejoindre le Collectif Héritage, bénéficier des avantages qui y sont liés et que mon engagement auprès Équiterre soit reconnu.

Signature de la personne donatrice

Signé le : _____ à _____

Équiterre a/s Collecte de fonds - donplanifie@equiterre.org
50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 340 Montréal (Québec), H2X 3V4
No d'enregistrement: 89405 7132 RR0001

_____
Signature de la personne donatrice

En fournissant des renseignements personnels à Équiterre ou à ses représentant(e)s autorisé(e)s, vous consentez à ce qu'Équiterre recueille, utilise et communique ceux-ci conformément au droit applicable, notamment pour les fins et selon les moyens nécessaires pour mener à bien sa mission et ses activités philanthropiques.

Notes :
Il est prudent de prévoir des instructions dans le cas d'un mandat de protection, afin de faire respecter vos volontés et ainsi de permettre la poursuite des versements de dons immédiats ou différés en cas d'incapacité. Équiterre ne prodigue pas de conseils financiers ni juridiques. Nous vous recommandons de consulter un(e) professionnel(le) qui connaît bien votre situation personnelle et familiale (conseiller(-ère) financier(-ère), notaire, comptable, etc.), afin de trouver le type de don qui vous convient le mieux.